

Mourad Bektache
Doctorant, Université de Béjaïa



Résumé : *Dans cette étude, nous avons tenté de découvrir les représentations que se font les étudiants issus des communes de Béjaïa, des villes d'Algérie et enfin des étudiants venus des différents pays étrangers sur les langues en contact en Algérie. Nous nous sommes interrogé sur les fonctions sociales qu'attribuent les locuteurs à ces langues. Nous avons aussi étudié les attitudes des étudiants à l'égard des différentes langues en contact. Cela nous a mené également à nous poser la question de savoir si ces attitudes influent-positivement ou négativement- sur la (les) vision(s) qu'ont ces locuteurs sur le phénomène d'interculturalité. Pour répondre à ces questionnements, nous avons mené une enquête sociolinguistique auprès des étudiants de l'université de Béjaïa. Un questionnaire distribué aux locuteurs nous a permis de cerner la problématique suivante : A quel niveau sociolinguistique les langues s'affrontent-elles dans le milieu étudiant ? Qu'est-ce qui sous-tend cette lutte entre les langues à l'université de Béjaïa ?*

Mots-clés : *Attitudes linguistiques, enjeux interculturels, représentations, langue.*

Abstract: *We have attempted in this study to understand the relationship the students from Bejaia, other cities of Algeria, and finally those from foreign countries, have with the language contact in Algeria. We also wonder what social role speakers give to these languages. Finally, we have studied the students' attitudes toward these languages. The above questions permit us to wonder whether these attitudes impact - positively or negatively-on the vision(s) of the speakers about the phenomenon of interculturality. To clarify these questionings, we have carried out a sociolinguistic survey among the students of the University of Bejaia. A questionnaire distributed to the speakers allows us to understand the following problematic: At what sociolinguistic level languages confront one another in the students' environment? What is behind this language struggle in the University of Bejaia.*

Keywords: *Linguistic attitudes, intercultural stakes, representation, language.*

المخلص: حاولنا في هذه الدراسة معرفة العروض التي يقوم بها الطلبة النازحون من بلديات بجاية، ومن مدن الجزائر، والطلبة الآتون من مختلف الدول الأخرى ذات الصلة بالجزائر. لقد تساءلنا عن الوظائف الاجتماعية التي يمنحها المتكلمون لهذه اللغات. كما درسنا مواقف هؤلاء الطلبة تجاه هذه اللغات التي هم على صلة بها، وقد قادنا هذا العمل إلى أن نتساءل: هل تؤثر هذه المواقف سلباً أم إيجاباً على نظرة هؤلاء المتكلمين لظاهرة المثاقفة؟ ومن أجل الإجابة على هذه التساؤلات، قمنا بتحقيق سوسيو لساني بين طلبة جامعة بجاية. وقد مكنا إستبيان وزعناه على هؤلاء من تحديد الإشكالية التالية: إلى أي مستوى سوسيو لساني تتلاقى هذه اللغات في الوسط الطلابي؟

الكلمات المفتاحية: المواقف لسانية - لرهانات التعدد الثقافي - التصورات - اللغة.

Introduction

Durant la dernière décennie, l'université de Béjaia a connu une extension fulgurante au niveau de ses infrastructures. Plusieurs filières (médecine, architecture, interprétariat, sociologie,...) ont fait leur entrée dans le milieu étudiantin béjaoui. Cela a permis à de nombreux étudiants venus de différentes régions d'Algérie, et à des étrangers (particulièrement africains) de s'y installer. L'université est devenue un lieu de confrontation des langues et des cultures. Pas un jour ne passe sans qu'il y ait un débat sur différents phénomènes sociolinguistiques. Ajoutons à cela l'activité militante fortement ancrée dans la région en faveur du berbère et de la démocratie. Les discussions suscitées par les langues y sont fréquentes (et à partir des moindres prétextes), toujours passionnés, souvent polémiques, parfois extrémistes.

Par ailleurs, se situant dans une région amazighophone¹, l'université de Béjaia présente des caractéristiques sociolinguistiques et culturelles spécifiques. En effet, la politique linguistique menée en Algérie depuis l'indépendance, caractérisée par l'arabisation et le rejet des autres langues² du pays a créé un sentiment de rejet de la langue officielle et par ricochet de la culture véhiculée par cette langue. Plusieurs manifestations³ militantes en faveur de la langue amazighe, parfois violentes et sanglantes ont eu lieu dans la région. C'est dans ce contexte socio-historique que nous voulons connaître les représentations que se font les étudiants issus des communes de Béjaia, des villes d'Algérie et enfin des étudiants venus des différents pays étrangers sur les langues d'Algérie. Nous nous interrogerons sur les fonctions sociales qu'attribuent les locuteurs à ces langues. Nous essayerons aussi d'étudier les attitudes des étudiants à l'égard des différentes langues en présence. Cela va nous mener également à nous poser la question de savoir si ces attitudes influent positivement ou négativement sur la (les) vision(s) qu'ont ces locuteurs sur le phénomène d'interculturalité.

Comment les étudiants de l'université de Béjaia réagissent-ils face à l'arabe, à l'amazigh, au français et enfin à l'anglais? Comment vivent-ils cette diversité linguistique? Quels rapports (s'il y a rapport) font-il entre les langues et leur(s) culture(s) respective(s)? La diversité linguistique et les attitudes vis-à-vis de ces langues influent-elles sur leur manière de concevoir (de se représenter) l'interculturalité?

C'est à ces questions que la présente étude tentera d'apporter des éléments de réponse.

Nous nous baserons sur la technique d'enquête par questionnaire, car elle s'avère la plus efficace et la plus représentative pour recueillir les attitudes des locuteurs sur la problématique que nous voulons traiter. Notre travail consiste à analyser la compétition des langues dans un espace réduit mais assez représentatif qui est celui de l'université de Béjaia. Un questionnaire distribué aux locuteurs nous permettra de cerner la problématique suivante : A quel niveau sociolinguistique les langues s'affrontent-elles dans le milieu étudiant ? Qu'est-ce qui sous-tend cette lutte entre les langues à l'université de Béjaia ?

1. Aspects sociolinguistiques

Quelles sont les langues en présence à l'université de Béjaia et quelles sont les places qu'elles occupent les unes par rapport aux autres ? Comment se distribuent ces langues et quelles fonctions occupent-elles ?

En effet, contrairement à de nombreuses universités algériennes, l'université de Béjaia est la moins touchée par l'arabisation. A l'exception des filières de droit et de la littérature arabe, l'enseignement se fait en langue française pour toutes les filières, et ce au moment où la sociologie, la psychologie, les sciences économiques, l'informatique, etc. sont enseignées en arabe dans plusieurs autres universités algériennes. Au niveau de l'administration, seuls les décrets présidentiels et les documents adressés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont rédigés en arabe. L'administration de l'université continue de fonctionner en français.

Par ailleurs, l'université de Béjaia est située dans une région majoritairement amazighophone. La ville de Béjaia fait partie de la région de Kabylie qui est caractérisée par une situation sociolinguistique particulière. Le kabyle⁴ est langue dominante mais reste essentiellement langue vernaculaire. L'arabe classique est présent à travers la scolarisation et à travers les institutions de l'Etat. L'arabe dialectal quant à lui est parlé dans certaines zones urbaines de la ville de Béjaia.

L'université de Béjaia est composée de deux pôles : Targa Ouzemour, situé au sud de la ville de Béjaia et Aboudaou, construit à l'Est de la ville. Durant l'année universitaire 2007/2008 l'université de Béjaia a accueilli environ 31508⁵ étudiants (graduants et post-graduants). Parmi ces étudiants, on compte 26 nationalités étrangères, principalement africaines : Camerounaise (5), Congolaise (22), Gabonaise (3), Guinéenne (23), Kenyane (3), Comorienne (1), Malienne (114), Nigérienne (55), Ougandaise (10), Rwandaise (1), Tchadienne (22), Sénégalaise (11), Burkinabaise (1), Marocaine (1), Angolaise (4), Malgache (4), Mozambicaine (16), Tanzanienne (56), Capverdienne (5), Guinée-Bissau (12), Guinée-Equatoriale (3), Béninoise (10), Ivoirienne (12), Ghanéenne (17), Zambienne (2), Zimbabwéenne (2). On compte aussi des étudiants venant des autres régions du pays (1575 étudiants) : Bouira, Sétif, Alger, Tizi-Ouzou, Khenchela, Batna, ... Plusieurs langues y sont donc parlées.

Par ailleurs, le campus d'Aboudaou regroupe cinq facultés dont celle des lettres et sciences humaines qui comprend cinq départements : français,

arabe, sociologie, anglais et interprétariat. Au département de français où l'on enseigne le français, l'anglais et l'amazigh sont enseignés comme langues complémentaires. L'enseignement de l'arabe disparaîtra avec la fin de l'ancien régime et l'introduction du système LMD.

Au département d'anglais l'enseignement se fait en anglais. Avec le nouveau système, on y a introduit l'espagnol et l'allemand comme langues étrangère. L'arabe disparaît également avec la fin de l'ancien régime. Notons que l'affichage (informations concernant les étudiants se fait principalement en français et occasionnellement en anglais).

Le département de langue et culture amazighes dispose ses cours comme suit :

- 1^{ère} année : arabe, français, tamazight, et le chawi enseigné comme dialecte.
- 2^{ème} année : français, tamazight et le mozabite enseigné comme dialecte.
- 3^{ème} année : français, tamazight et le targui enseigné comme dialecte.
- 4^{ème} année : français, tamazight.

Le département de sociologie est le seul à poursuivre cette formation en français à l'échelle nationale. C'est l'une des raisons qui font que beaucoup d'étrangers y sont inscrits.

Au département d'arabe, l'enseignement se fait en arabe. Le français et l'anglais sont enseignés comme langues étrangères. Au département d'interprétariat, l'enseignement se fait en français. D'autres langues sont enseignées : anglais, arabe, allemand et espagnol. A l'exception du droit, dans les autres facultés l'enseignement se fait en français. L'anglais est enseigné comme langue secondaire.

2. Protocole d'enquête

La pré-enquête

Une pré-enquête a été menée par nos étudiants de 1^{ère} année master sciences du langage dans le cadre d'un travail collectif⁶. Un questionnaire a été élaboré par nous-mêmes et distribué aux étudiants dans les cités, foyers, bibliothèques et restaurants universitaires. L'enquête préliminaire est menée au mois de mai de l'année 2008. Des instructions ont été données aux enquêteurs pour ne pas influencer les réponses des enquêtés.

L'enquête

Après étude des réponses contenues dans le questionnaire de la pré-enquête, nous avons enrichi notre enquête en reformulant nos questions et supprimant certaines d'autres. La pré-enquête nous a permis en effet de confirmer l'hypothèse selon laquelle les étudiants manifestent des attitudes à l'égard des langues et des cultures véhiculées (représentées) par ces mêmes langues.

Dans notre enquête, nous avons fait appel à des collègues mais surtout à nos étudiants pour distribuer le questionnaire. Le questionnaire est distribué à des étudiants issus de filières différentes. L'enquête a concerné également des étudiants étrangers. Ce sont des étudiants qui ont des langues maternelles différentes et qui ont fait leur scolarité dans des langues également différentes. Nous avons aussi distribué des questionnaires à des étudiants issus des régions arabophones. Ce qui est commun aux étudiants d'Algérie c'est qu'ils ont tous suivi une scolarité en langue arabe. Ce qui diffère néanmoins c'est le fait que les étudiants de droit et ceux préparant une licence d'arabe suivent une formation en arabe classique. Pour avoir des réponses plus au moins homogènes nous avons rédigé exclusivement les questions en français.

Les questions posées à nos enquêtés sont les suivantes :

- 1- Que pensez-vous des langues suivantes : arabe, français, anglais, berbère ?
- 2- Classer ces langues selon votre préférence : 1, 2, 3, 4.
- 3- D'après vous dans quelle(s) langue(s) doivent se faire les études à l'université ? Pourquoi ?
- 5- Que pensez-vous des cultures véhiculées par chaque langue ?
- 6- D'après vous la présence de différentes cultures est-elle positive ou négative ?
- 7- Êtes-vous satisfait de la politique linguistique menée en Algérie ?

3. Analyse des données

Les langues remplissent des fonctions différentes à l'université

Il ressort du dépouillement des questionnaires des représentations ostensiblement différentes. En ce sens que les locuteurs nomment différemment les langues en présence. Ces dénominations révèlent « cette tendance des locuteurs à juger les faits linguistiques » (Morsly, 1990). Dans le sillage de l'étude des représentations linguistiques, D. Morsly dégage trois aspects de l'activité métalinguistique des locuteurs sur les langues : les locuteurs « jugent, évaluent leurs productions ou celles des autres ; ils tiennent un discours sur les langues ; ils nomment les langues et les usages linguistiques et **ces dénominations⁷ qu'ils attribuent sont révélatrices de leurs attitudes.** » (Morsly, Ibid.:79).

Par ailleurs, Branca-Rosoff (1996) considère que « la genèse des noms (de langues) accompagne [donc] les batailles pour la naissance ou la défense des langues. Ils sont au service des rêves et des passions de leurs promoteurs ».

Dans notre enquête, nos locuteurs tiennent un discours sur les langues. Ce discours est révélateur des attitudes et des représentations des locuteurs à l'égard des langues. Pour la nomination des langues, les locuteurs utilisent dans la plupart de leurs réponses le même modèle syntagmatique :

Nom (Langue) + Complément de nom (de + Nom) → langue de ...
Ou bien : Nom + adjectif → Langue...

- Le berbère est nommé comme suit : langue maternelle, langue des origines, langue des racines, langue des ancêtres, langue identitaires, langue des Kabyles...

- L'arabe est la langue du Coran, de l'Islam, du pouvoir, de la religion, de l'école, des Arabes...

- Le français est la langue de civilisation, de la science, de la colonisation, de prestige, langue étrangère, la plus utilisée, langue riche, langue des Français, plus pratique, deuxième langue, langue n°2, langue valorisée, langue favorisée, langue à connaître, langue internationale, langue de culture, langue de travail, langue de réussite, la langue pour partir à l'étranger.

- L'anglais quant à lui est désigné par les syntagmes suivants : langue internationale, langue de technologie, langue de science, langue universelle, meilleure langue, langue de la mondialisation, langue scientifique, langue de l'avenir, langue de l'ouverture sur le monde.

Une analyse de ces données montre des attitudes homogènes vis-à-vis du berbère. Le locuteur attribue une fonction de langue « maternelle » pour le berbère. Une langue liée aux origines et à l'identité du locuteur. 70% des locuteurs étrangers considèrent cette langue comme la langue « des kabyles ». Les étudiants issus de régions arabophones, eux, pensent que le berbère est la langue des « premiers Algériens »(2), des « ancêtres algériens »(60), « des origines »(1), « langue des kabyle »(22). Nous n'avons relevé aucune appréciation négative sur cette langue.

Cependant, quand il s'agit de dénommer l'arabe ou le français, les attitudes affichées sont différentes. 75% des réponses obtenues se réfèrent à la religion pour dénommer l'arabe : « langue de l'islam » (2), « langue du Coran » (13), « langue de la religion » (145). Ces dénominations attribuent la fonction de langue de la religion à l'arabe. 25% des réponses restantes laissent apparaître des attitudes négatives envers l'arabe : « langue de l'ennemi »(55), « langue des terroristes »(17), « langue fatigante »(200), « l'arabisation » (222), « Langue qui nous a détruits »(8), « n'est pas nécessaire »(15), « langue de la religion, ni moins, ni plus »(33), « langue qui tue les gens »(146), « langue étrangère »(11), « ce n'est pas notre langue »(124), « ne sert à rien » (98), « langue de la destruction de la culture du pays »(45), « langue imposée »(56), « je ne l'aime pas »(67), « mauvaise »(78), « moyen âge »(89), « je suis contre »(98). Parmi ces réponses 90% viennent des locuteurs de sexe masculin. Nous avons relevé que les étudiantes usent moins de qualificatifs dépréciatifs pour désigner ou définir l'arabe. Les étrangers emploient quant à eux des termes « neutres » pour désigner l'arabe : « langue de l'Etat algérien »(6), « langues des Algériens »(19), « langue des musulmans »(16).

Concernant le français, nous avons noté 80% de réponses faisant référence à la fonction de « langue utilitaire ». Les locuteurs définissent le français comme la langue « de culture »(23), de « civilisation »(11), « universelle » (87), « langue internationale n°2 » (76), « langue vivante » (65), « de prestige » (54), « langue noble »(43), « langue de Molière » (32), « à connaître » (21), « la plus utilisée », « plus pratique », « importante », « indispensable », « langue de l'université ». Ici, le français bénéficie d'un statut de « langue étrangère privilégiée », participant comme langue d'enseignement, de développement et de réussite. Néanmoins, 15% des locuteurs se réfère à l'histoire pour définir le français. Ces enquêtés considèrent que le français est la langue « du colonisateur » (17), du

« colon » (14), « coloniale » (47), du « colonialisme » (39). Ces locuteurs sont des natifs de Béjaïa ou des étudiants issus d'autres régions d'Algérie.

Enfin, pour l'anglais toutes les réponses sont unanimes pour dire que cette langue est « internationale » (11), « universelle » (123), « langue n°1 » (48). Les appréciations qui accompagnent les réponses de nos locuteurs renvoient à la fonction d'« utilité » de cette langue pour la réussite et le travail à l'étranger : « langue de commerce » (85), « langue de savoir » (96), « langue de science » (25).

Commentaires

R 1 : Une réponse unanime concerne le berbère : langue identitaire. Les locuteurs définissent cette langue comme le soubassement principal de leur identité. Le berbère « langue maternelle » est considéré dans ce cas comme « moyen d'affirmation de soi » (Cheriguen, 2008). Dans les réponses de locuteurs venant de régions arabophones le berbère est considéré comme faisant partie de l'identité algérienne. Cela constitue en fait un élément sociolinguistique nouveau, puisqu'il n'y a pas longtemps, cette langue était frappée de qualificatifs qui faisaient d'elle une langue reniée. Rabah Kahlouche explique ce changement d'attitude de locuteurs arabophones vis-à-vis du berbère par l'évolution de la politique linguistique de l'Algérie (Kahlouche, 1997). Cette reconnaissance du berbère comme faisant partie des langues d'Algérie est également observée chez les locuteurs étrangers qui considèrent le berbère comme la langue des Algériens.

R 2 : L'arabe inspire deux attitudes contradictoires chez les locuteurs. Nous avons relevé une attitude de rejet de cette langue et une autre de tolérance. La première attitude plus forte chez les garçons de la Kabylie est sous-tendue par la politique linguistique menée par l'Etat algérien. L'arabe est mis au banc des accusés de la langue qui a « détruit » la culture et la langue berbère. Les locuteurs avancent comme arguments « l'arabisation », « la non officialisation du berbère ». Ces attitudes sont traduites par des ressentiments à l'égard de la langue de l'autre « ce n'est pas notre⁸ langue et culture » (179), « langue étrangère » (357), et des attitudes dévalorisantes : « la dernière langue » (81), « la dernière » (321), « langue du Coran destructrice de la culture amazighe » (222), « langue nulle » (42), « valorisée plus qu'il n'en faut » (94), « je ne l'aime pas » (35). Il s'agit ici pour les locuteurs de se démarquer d'un bloc politique où l'Etat veut l'y inscrire. A ce propos, F. Cheriguen (2008 : 112) souligne que l'institution de l'arabe classique correspond à une inscription dans un bloc politique : le monde arabe. C'est donc ce monde que nos locuteurs rejettent. A. Dourari, justifie ces attitudes « contre la langue arabe scolaire » par le fait que l'arabe soit perçu « comme la source du danger d'assimilation : la politique d'arabisation a visé, et est ressentie comme visant, autant l'arabisation idéologique que le gommage subséquent de la berbéricité » (Dourari, 2002). Le jugement de la langue reflète ici, comme le souligne M. Perrefort (1997) un jugement (valorisant ou dévalorisant) de ceux qui la parlent. Dans le cas de notre enquête, il ne s'agit pas de l'arabe dialectal mais de l'arabe classique. L'arabe dialectal étant une langue du peuple et l'arabe classique la langue de l'Etat. Le rejet de l'arabe signifie le rejet de l'Etat, seul détenteur de cette langue. Cette affirmation trouverait sa justification dans la question 7 de notre enquête (Etes-vous satisfait de la politique linguistique menée en Algérie ?) : 95% de nos locuteurs ont répondu par « Non ».

L'autre attitude « neutre », considère l'arabe comme langue de la religion « langue du Coran », de « l'islam ». En conférant cette fonction à l'arabe, les locuteurs ne la valorisent pas pour autant, puisque cette attitude est affichée dans un contexte où le locuteur distribue des fonctions aux langues que nous lui avons proposées. Ainsi, l'arabe est restreint à la fonction qui relève de la religion, tandis que le français et l'anglais remplissent les fonctions de langue de savoir, de la science et de la technologie. Le berbère quant à lui bénéficie de la fonction de langue « des ancêtres » (66), « langue à apprendre » (13), « langue de l'avenir » (38).

R 3 : Le français et l'anglais sont considérés comme des langues étrangères. Mais les attitudes les concernant diffèrent puisque le français bénéficie d'un statut variable. Il est considéré comme langue de la modernité, de la civilisation, de la science, du savoir et du travail. Mais, il y a toujours cette représentation de « langue coloniale » qui l'accompagne. Le français est qualifié de « deuxième langue » après le berbère et de « langue n°2 » après l'anglais. Le français, deuxième langue après le berbère est la langue « la plus utilisée en Algérie dans le domaine du savoir ». Cette attitude confirme l'idée selon laquelle « le français (...) apparaît comme la langue d'une incontournable modernité et s'avère un outil encore privilégié dans l'acquisition des sciences et des technologies » (Cheriguen, 2008 :103). Ici, le français apparaît comme « langue de la nécessité » (Cheriguen, Ibid. :103). L'anglais supplante le français dans les domaines de la technologie, de « l'universalité » et de « l'international ». Il devient « langue n°2 ». Contrairement à la langue française, l'anglais ne bénéficie pas de « sentiments particuliers ». C'est une langue « universelle » qui facilite l'accès aux connaissances scientifiques.

Concurrence des langues pour la première place sur l'échelle de préférence.

Classement des langues dans tout l'échantillon

A la consigne de classer quatre langues (anglais, arabe, berbère et français) de 1 à 4, selon la préférence, nous avons obtenu les résultats suivants :

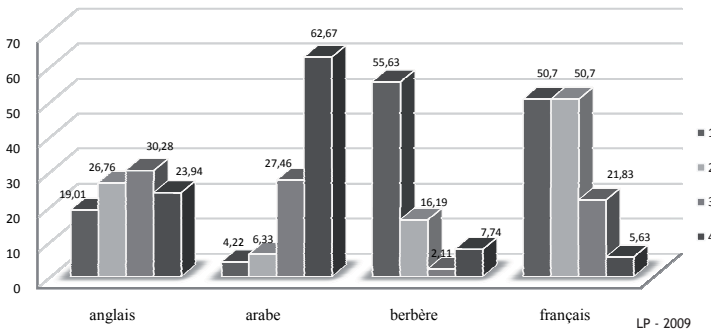


Figure 1: Position des langues selon la préférence

Le graphique montre que le berbère est placé en tête des langues sur l'échelle des préférences (55%). Le français vient en deuxième position avec 50% des choix obtenus. Avec 19% de locuteurs qui l'ont choisi en première position,

l'anglais occupe la troisième place sur l'échelle de préférence. Enfin, l'arabe obtient 4% des locuteurs qui le classent en première place. De ce fait, il vient à la quatrième place dans tout l'échantillon.

Ce que nous pouvons relever, par ailleurs, c'est que la troisième place est disputée entre l'arabe et l'anglais (voir le graphique). Le français occupe une position importante dans l'échelle de classification puisque 50% des locuteurs l'ont classé en première position. Le même pourcentage de locuteurs le positionne à la deuxième place. Cela pourrait s'expliquer par la fonction qu'occupe le français dans le quotidien des locuteurs : langue de l'université, d'Internet, des médias,...

Cette classification démontre que quand il s'agit de préférer une langue, les locuteurs optent pour leur langue maternelle. Ce classement révèle l'importance de la langue comme trait identitaire. Les langues qui viennent par la suite sont préférées selon la fonction sociale qu'elles remplissent. Le français (2^{ème} position) : « langue de travail et de l'université » ; l'anglais (3^{ème} position) : « langue de la science et de l'avenir » ; l'arabe (4^{ème} position) : « langue du Pouvoir et de l'Etat ».

Cette classification est cependant contredite par les résultats obtenus dans la troisième question (D'après vous dans quelle(s) langue(s) doivent se faire les études à l'université ? Pourquoi ?). Trois types de réponses apparaissent : 45% des réponses s'orientent vers le choix du français, 20% optent pour l'anglais et enfin 15% choisissent le français et l'anglais. Le berbère et l'arabe ne sont choisis que par un très faible pourcentage 2%. Ces deux dernières langues n'intéressent pas les locuteurs à l'université. Ces choix témoignent d'un souci pour la langue de pragmatisme : « langue utile dans la vie professionnelle ».

Les locuteurs argumentent leur choix par l'importance qu'occupe le français et l'anglais dans le monde: « le savoir c'est le français et l'anglais » (62), « langue de modernité » (93), « je fais sciences commerciales » (82), « langue vivante » (71), « langue internationale » (69), « la plus utilisée » (58), « mondialisation » (47), « à la mode » (74), « langues connues » (94), « langue dominante » (97), « langue de sciences » (34), « universelle » (28), « langue vaste, riche et connue » (142), « la plus utilisée dans le domaine technique » (254), « langue de technologie » (364), « partir à l'étranger » (286), « langue de philosophes et de savants » (14).

En outre, la répartition de l'échantillon selon les variables sexe, filière, origine géographique débouchent sur les résultats suivants :

Classement des langues par sexe

La répartition de l'échantillon par sexe donne les mêmes résultats aussi bien chez les étudiants que chez les étudiantes. 80% des étudiantes classent le Kabyle en tête de l'échelle (voir figure 2). Viennent ensuite par ordre décroissant le français, l'anglais et en dernière position l'arabe. Le graphique ci-après indique les classements effectués par les étudiantes :

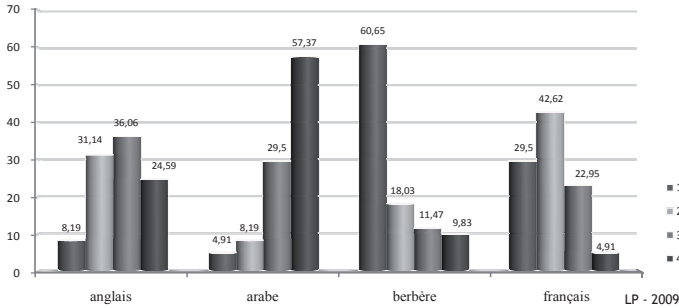


Figure 2: Classement selon le sexe (les étudiantes)

Classement des langues par filières

La répartition de l'échantillon par filières donne une place toujours privilégiée au berbère. Nous notons également le maintien de la position du français en seconde place. En effet, même quand l'étudiant effectue ses études en arabe où carrément dans le cadre de la licence de littérature arabe, le locuteur privilégie le français en second lieu après sa langue maternelle. 80% des locuteurs interrogés parmi ceux qui suivent des études en arabe positionne l'arabe en dernier lieu. Ces étudiants qui sont inscrits en droit et en littérature arabe adoptent la même attitude que celle admises par leurs camarades issus des autres filières. Nous avons constaté par ailleurs une nette tendance des étudiants de technologie à privilégier l'anglais comme deuxième langue préférée. Ce qui s'explique par cette quête de l'étudiant à la modernité (synonyme de savoir et savoir-faire technologique) nécessaire et suffisante à l'avancée technologique. D'autre part, les étudiants avancent comme argument la richesse des revues scientifiques en anglais qui publient des inventions et des études universitaires très récentes. En ce sens, l'accès au savoir est complété par l'anglais par des besoins de traduction, surtout pour les étudiants en fin de cycle: mémoires, thèses et recherches.

Classement des langues selon l'origine géographique

Les natifs de la région de Béjaïa adoptent le même classement, à savoir le berbère en première position ensuite, respectivement, le français, l'anglais et l'arabe. Ce classement s'inverse bien évidemment chez les locuteurs venant des régions arabophones.

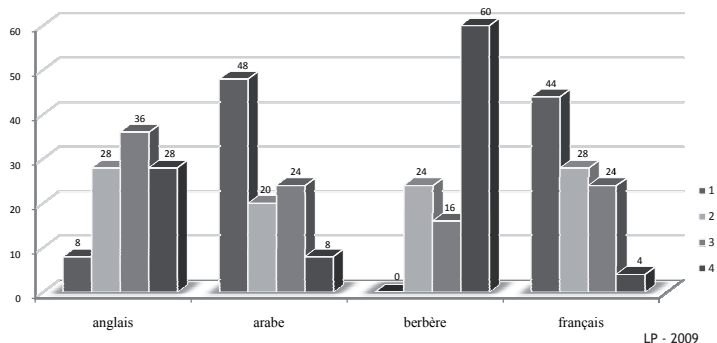


Figure 3: Classement selon l'origine géographique

Ce graphique montre un classement contrasté des langues. Nous constatons que les locuteurs d'origine arabophone déclassent le berbère en le positionnant dans la dernière place (4^{ème}) : 60%. Le français, lui, bénéficie de 44% de voix qui le classent dans la première place et de 28% dans la deuxième place. En ce sens, le français garde sa place privilégiée que ce soit chez des locuteurs berbérophones ou arabophones. L'anglais est en tête dans la troisième place avec 36% de voix.

Le résultat final de ces données révèle l'importance accordée en Algérie au français par les locuteurs mais dénotent aussi une lutte acerbe entre les langues locales : l'arabe et le berbère. Ces luttes sont accentuées par les clivages sociopolitiques que le pouvoir algérien alimente à travers des actions hostiles au berbère menées dans la région de Kabylie.

Enfin, les étudiants issus des pays étrangers effectuent un classement tout à fait différent. Le français et l'anglais occupent respectivement la première et la deuxième position (le français 45% pour la première place, l'anglais 47% pour la deuxième position). L'arabe et le berbère se disputent la troisième place puisque nous avons obtenu un résultat égal : 30% de locuteurs classent ces langues en 3^{ème} position.

3.3. Les langues et les enjeux interculturels

L'université est l'endroit où se confrontent plusieurs langues et cultures. Les différentes filières qui y sont assurées reçoivent des étudiants venant de différents pays mais aussi de plusieurs régions d'Algérie. Continuellement les langues se lancent dans une compétition ardue pour la prise du pouvoir. Dans cette course, les cultures se trouvent toujours impliquées dans la bataille. Les différentes cultures se retrouvent fréquemment otages des conflits qui gangrènent les langues. Pourtant, la lutte des langues n'est pas souvent celle des cultures : une langue peut exprimer plusieurs cultures, et une culture peut être exprimée dans plusieurs langues.

Partant de ces constats, nous nous posons la question de savoir quels enjeux interculturels -latents ou patents- se cachent-ils derrière la lutte des langues à l'université ? Nous analyserons cette question en nous concentrant sur les attitudes langagières que révèle notre enquête vis-à-vis du phénomène d'interculturalité¹⁰. Comment le locuteur interfère-t-il avec l'altérité de l'autre dans son discours sur les langues ? A l'université, certaines cultures sont-elles considérées comme dominantes, voire supérieures à d'autres ?

En effet, l'Algérie est plurilingue. M. Lacheraf explique que « la culture algérienne au sens le plus large du terme comprend trois domaines linguistiques : le domaine de l'arabe classique ou écrit, le domaine français et le domaine d'expression orale, domaines qui ne communiquent presque jamais entre-eux » (Lacheraf, 1963). Par domaine d'expression orale, M. Lacheraf renvoie à l'arabe dialectal et aux variétés berbères. F. Benramdane, affirme que « l'imaginaire, de même que les parcours culturels et interculturels de l'Algérien semblent être caractérisés par la diversité linguistique (lybique, punique, berbère, et français), par la symbolique des usages onomastiques et dans le procès d'hybridation linguistique et sémantique »

(Benramdane, 1999). L'interculturalité, en Algérie, peut être cernée dans les trois composantes culturelles suivantes : amazighe -Arabe- Français.

Ces trois langues/cultures vivent une interaction complexe et partagent un vécu idéologique, sociologique et historique commun. L'anglais vit dans le champ gravitationnel de ce triptyque. Des tentatives pour son intégration dans le champ culturel algérien sont engagées. L'anglais est proposé comme panacée de cette alternative au français, et est brandi comme une quête de la modernité (synonyme de savoir et savoir-faire technologique). Mais ces tentatives s'avèrent souvent inefficaces.

Par ailleurs, en demandant à nos locuteurs de nous dire ce qu'ils pensent de la culture de l'autre, nous voulons savoir leurs attitudes vis-à-vis du phénomène interculturel. Les attitudes obtenues dans notre enquête peuvent être classées en deux catégories :

- Attitudes à l'égard de la culture de l'autre.
- Attitudes vers l'interculturalité.

Notons d'emblée que les réponses de nos locuteurs sur leurs jugements des cultures sont accompagnées de précisions de type : « l'interculturalité est positive/négative quand ce terme signifie... ».

Les enquêtés réagissent favorablement (82%) à l'interculturalité quand ce terme signifie *la richesse* culturelle. 60% de nos locuteurs pensent que l'interculturalité est négative quand celle-ci renvoie à « l'envahissement de la culture » de l'autre. En ce sens, la présence de la culture de l'autre signifierait l'effacement de sa propre culture.

Quand, il s'agit de juger la culture de l'autre les réponses recueillies sont différentes. 88% de locuteurs issus des régions de Béjaïa rejettent la culture véhiculée par la langue arabe en avançant comme arguments « le tort que cette dernière a causé à la langue amazighe » (167): culture « imposée »(371), « imposée par le pouvoir » (157), « islamiste » (13), « baâthiste » (8), « orientale » (45), « importée » (55).

Parmi ces mêmes locuteurs 75% d'enquêtés disent accepter les cultures françaises et anglaises. Les enquêtés pensent que ces deux cultures, constituent un signe de « civilisation » et de « modernité »: « moyen de s'adapter à la modernité » (111), « culture civilisée » (88), « un passeport » (86), « richesse » (41), « universalité » (42). Les mêmes attitudes sont affichées vers les cultures africaines : « c'est une richesse pour nous » (65), « elles sont les bienvenues » (18).

Les locuteurs arabophones ont une attitude « neutre » par rapport à la culture berbère : 51% de locuteurs pensent que cette culture est « intéressante », synonyme de « richesse » (43), « deuxième après l'arabe » (77). Les 49% d'enquêtés restants ont des attitudes ambivalentes : culture « riche mais doit respecter l'Islam » (44), « trop influencée par la culture française » (12), « minoritaire » (83), « rétrograde » (72), « montagnarde » (68), « sans avis »(19). On remarque que derrière ces avis se profilent des représentations

qui considèrent les Berbères comme « faisant le jeu du néocolonialisme (...) en faveur du séparatisme ou du particularisme berbère » (Dourari, 2002). A travers cette attitude les locuteurs accusent la culture berbérophone de « vouloir diviser la nation algérienne unie dans son arabité et son islamité » (Dourari, Ibid.). Cette image est longuement entretenue par le pouvoir algérien à travers les médias et les discours officiels durant les années 1980.

Des attitudes négatives apparaissent parmi ces locuteurs envers la culture française : « culture chrétienne » (44), « culture des juifs » (72), « culture contre les musulmans » (68), « culture du colonisateur » (41). En ce qui concerne la culture arabe, ses locuteurs la qualifient de « meilleure » (77), « la plus riche au monde » (68), « la plus ancienne » (19), « très saine » (12), « ouvre les portes du paradis » (17).

Les locuteurs africains qui ont donné leurs réponses affichent, eux, des attitudes positives à toutes les cultures : « chaque culture est intéressante » (139), « toutes les cultures sont un signe de richesse » (173), « j'aime toutes les cultures » (125), « je voudrai connaître toutes les cultures » (174), « je participe à tous les rituels algériens » (84).

D'autre part, les locuteurs berbérophones réagissent négativement à l'arabe quand cette langue (et la culture qu'elle véhicule) est utilisée comme instrument de domination et d'exclusion. Ici, l'arabe est considéré comme contre-langue (contre-culture) utilisé par le pouvoir algérien contre le berbère. Corollairement cette attitude évacue l'idée de la langue comme lien culturel contribuant à la construction d'un groupe riche de ses différences, sa diversité identitaire et de son être pluriel.

Enfin, l'enjeu principal qui se dégage du phénomène d'interculturalité est l'*identité*. Ainsi, l'interculturalité définit l'Algérien. Nous pouvons récapituler schématiquement comment se définissent nos locuteurs à travers leur perception de l'interculturalité comme suite :

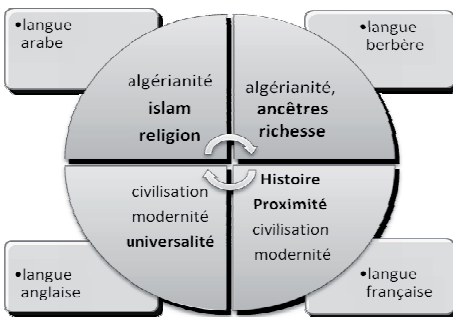


Figure 4 : Construction du phénomène interculturel dans l'imaginaire des locuteurs.

Le *berbère* véhicule la culture des ancêtres, de tous les algériens, c'est une culture ancienne qui se mesure par sa richesse et qui constitue le soubassement de la définition de l'identité berbérophone. Ici, comme le souligne A. Arezki (2007), « le berbère n'est plus, ou n'est plus perçu essentiellement comme outil de communication, mais plutôt un instrument d'affirmation identitaire par rapport au modèle socioculturel prôné par et dans les institutions étatiques ».

L'*arabe* est la langue des Algériens et porte la culture musulmane. Le *français* et l'*anglais* sont des langues de civilisation et de modernité. La culture française est plus proche par sa proximité (Méditerranée) et l'histoire que les deux pays ont partagée.

Conclusion

La présente étude a permis de relever qu'au sein même de l'université, où le discours scientifique devait primer sur les discours idéologiques, les langues vivent une réelle compétition : les locuteurs leur attribuent des fonctions sociales et les hiérarchisent selon des critères subjectifs. Le rapport langue/pouvoir semble influencer les attitudes (et les rapports) des locuteurs à l'égard de la langue détentrice du pouvoir. Le rejet des langues minoritaires et les parlers populaires génèrent des ressentiments envers la langue « imposée » par l'Etat. Les locuteurs entretiennent des rapports positifs avec les langues étrangères, considérées comme moyens d'ouverture sur le monde.

Enfin, l'identité et la définition de soi par rapport à l'autre sont des enjeux interculturels que les langues répercutent à travers des attitudes tolérantes vis-à-vis des cultures. Mais le critère de réciprocité et d'égalité est déterminant pour la réalisation de l'interculturalité.

Notes

¹ Nous désignons par amazighophones les locuteurs parlant la langue amazighe. L'amazigh est la langue constituée de plusieurs variétés (le kabyle, le chaoui, le tergui, le mouzabite, le chelhi,...) ; c'est « la langue dont l'unité est abstraite ». Dans cette étude, *amazigh* est employé comme synonyme de *berbère*.

² L'arabe dit « algérien », « populaire » ou « dialectal » et la langue amazighe ne sont pas enseignés à l'école. L'arabe classique, dit aussi « moderne », « standard », « littéraire » ou « académique » est la langue officielle de l'Algérie : article 3 de la constitution algérienne (1996).

³ Nous rappelons les manifestations du « printemps berbère » d'avril 1980, la grève dite du cartable (boycott scolaire) de 1994/1995, les manifestations de 1998 suite à l'assassinat de Matoub Lounès, chanteur et militant kabyle et celles, meurtrières, de 2001.

⁴ *Le kabyle* désigne la variété du berbère qui est parlé à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira et Alger. Notons qu'au sein même du kabyle, il y a des variations phoniques, morpho-syntaxiques et lexico-sémantiques. Mais cela ne gêne pas pour autant l'intercompréhension entre les différentes régions de la Kabylie.

⁵ Statistiques recueillies dans *L'université*, revue d'information de l'université de Béjaïa, N°03, juin 2008.

⁶ Le travail en question s'inscrit dans le cadre du module « Contact de langues et interculturalité ».

⁷ C'est nous qui soulignons.

⁸ Noter l'emploi du pluriel.

⁹ Nous désignons par ce terme « l'ensemble du processus, psychique, relationnel, institutionnels généré par les interactions de cultures dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation ». (De qui est ce passage puisque vous le mettez entre guillemets : svp référence complète)

Bibliographie

Arezki, A. 2007. « Le désignant français : ethnique, nom de langue et de culture en situation méliorative dans le parler kabyle ». Dans F. Cheriguen (dir.), *Les enjeux de la dénomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, l'Harmattan, pp. 145-157.

Dourari, A. 2002. *Les malaises de la société algérienne. Crise de langues et crise d'identité*. Alger, Casbah éditions.

Abric, Cl. 1989. « L'étude expérimentale des représentations sociales ». Dans D. Jodelet, (dir.). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.

Morsly, D. 1990. « Attitudes et représentations linguistiques ». In *La linguistique. Romane*, vol. 26, n°2, pp. 77-86

Benramdane, F. 1999. « Du nom au symbole ». Dans *Insâniat. Revue Algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*. N°9 Septembre-Décembre, vol. III, N°3 : Maghreb, Culture, altérité ».

Cheriguen, F. 2008. « Politique linguistique en Algérien ». In *Essai de sémiotique du nom propre et du texte*. Alger, OPU, pp.103-113.

L'université, revue d'information de l'Université de Béjaia, N°03, juin 2008.

Perrefort, M. 1997. « 'Et si on hachait un peu de paille'. Aspects historiques des représentations langagières ». In M. Matthey. « Contacts de langues et représentations », *TRANEL 27*, pp. 51-62.

Kahlouche, R. 1997. « Autovalorisation sociale, affirmation identitaire et pratiques linguistiques en Kabylie ». Dans F. Laroussi, *Plurilinguisme et identités au Maghreb*. Publication de l'Université de Rouen, pp. 55-65.

Branca-Rosoff, S. 1996. « Les imaginaires des langues ». Dans H. Boyer (dir.), *Sociolinguistique, territoire et objets ?* » Lausanne, Ed. Delachaux et Niestlé, pp. 79-112.

Chaker, S. 1999. « Le pôle berbère d'Afrique du nord. Dynamique, régression et normalisation ». In *Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen*, Ed. Presse Universitaires de Rennes et Cahiers de Sociolinguistique, pp.5-20.